NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE

Distr.
GENERALE

S/15950
2 septembre 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 1er SEPTEMBRE 1983, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU JAPON AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir convoquer d'urgence le Conseil de sécurité pour examiner la question de l'avion de la ligne commerciale coréenne abattu le 1er septembre 1983 au-dessus de la mer à proximité de Sakhaline, avion qui transportait 269 personnes, équipage et passagers compris, de diverses nationalités, dont 27 ressortissants japonais.

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire,

Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Mizuo KURODA

83-22200